

JACQUES JUBLIN

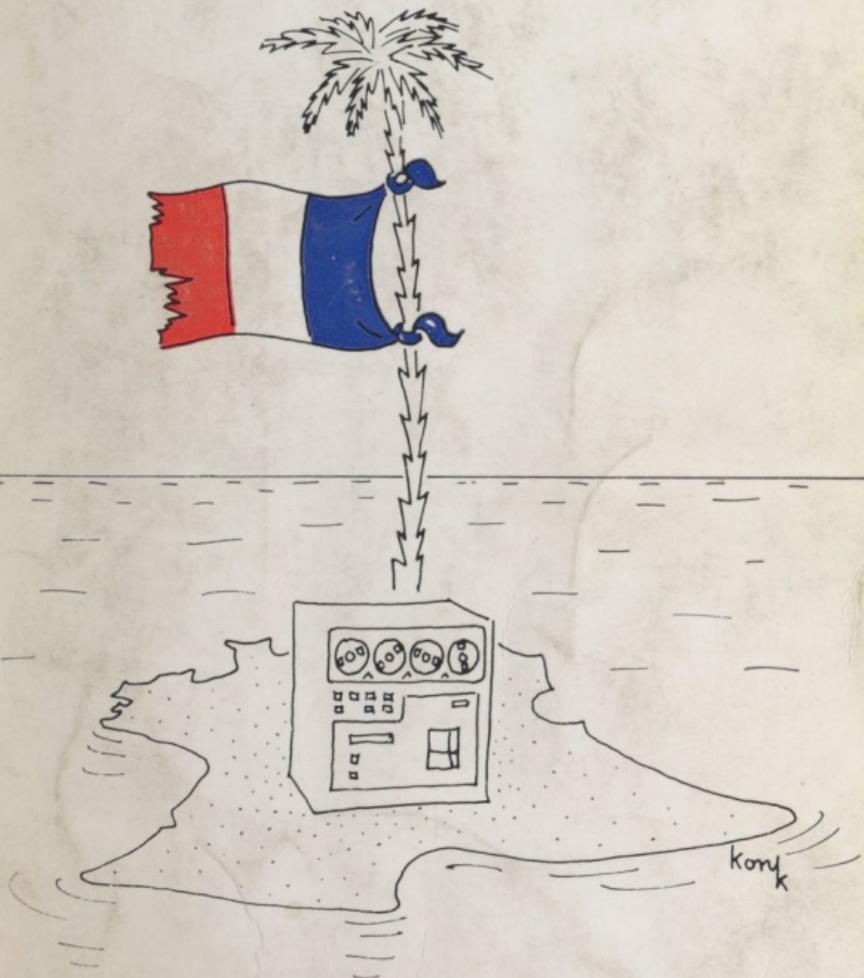
JEAN-MICHEL QUATREPOINT

32

12

FRENCH ORDINATEURS

de l'affaire Bull à l'assassinat du Plan Calcul



ALAIN MOREAU

N. C.

4L

Jean-Michel QUATREPOINT

Jacques JUBLIN
avec la collaboration de
Danielle ARNAUD

FRENCH ORDINATEURS

Par Jean-Michel Quatrepoin et Jacques Jublin
avec la collaboration de Danièle Arnau
éditions A. Moreau (1979)

8° L. 186

DES MÊMES AUTEURS

Danielle Arnaud
avec la collaboration
de Jean-Michel Quatrepont et Michel Castaing :
La Neige empoisonnée
(Editions A. Moreau, 1976).

Prix de l'Association des Journalistes de Tourisme 1976.

Jean-Michel QUATREPOINT
et
Jacques JUBLIN
avec la collaboration de
Danielle ARNAUD

FRENCH ORDINATEURS

**de l'affaire Bull
à l'assassinat du Plan Calcul**

COLLECTION DIRIGÉE PAR JEAN PICOLLEC

ISSN 0338-1277

**éditions alain moreau
3 bis, quai aux fleurs, paris 4
325 85 44**

Jean-Michel CHATREPOINT
DL-23-11-1976-25414

Jacques JUBLIN
avec la collaboration de
Guyette ARNAUD

FRENCH ORDINATEURS



Collection dirigée par Jean Moreau
Les éditions de l'Association des Jeunes Citoyens

COLLECTION DIRIGÉE PAR JEAN MOREAU

éditions des Jeunes
S. L'ASSOCIATION DES JEUNES CITOYENS
PARIS

© Editions Alain Moreau, 1976

INTRODUCTION

L'informatique ? Un mot qui ne fait pas encore partie de notre vocabulaire quotidien, à la définition floue, chargé de mystère et de menaces, qui ouvre les portes d'un monde secret, peuplé d'étranges machines. Inquiétante et fascinante informatique !

Pour certains, informatique et ordinateurs sont synonymes de technocratie. Pour d'autres, ce sont plus simplement les outils dociles, discrets et efficaces d'une civilisation qui se bat pour assurer sa croissance et sa pérennité, sans étouffer sous la paperasse. L'ordinateur salvateur des sociétés industrielles, mais aussi l'ordinateur inquisiteur des libertés individuelles : l'informatique, c'est tout cela à la fois.

Si le citoyen s'inquiète devant le pouvoir virtuel de ce cerveau électronique, peut-il ignorer que la réservation dans les avions et dans les trains, la distribution automatique des billets de banque, la tenue des comptes, le traitement des opérations de vente de poissons à la criée, l'automatisation des processus de production n'existeraient pas sans l'informatique. L'homme n'aurait pas foulé le sol de la Lune. Concorde ne relierait pas Paris à Washington en moins de quatre heures.

Pouvoir politique par les réserves de matière grise

qu'il recèle en mémoire, économique par la simplification des tâches de gestion : l'ordinateur représente également un marché fabuleux. Un pays se l'est arrogé magistralement : les États-Unis. Une firme, I.B.M. (International Business Machines), plus puissante que bien des Etats, fournit à elle seule plus de 55 % des ordinateurs dans le monde. Balbutiante il y a trente ans, l'informatique est en train de devenir la troisième industrie mondiale. Après le pétrole et l'automobile. En 1980, les fabricants régneront sur un parc de matériel d'une valeur de 130 milliards de dollars (70 milliards en 1975). De quoi laisser pantois, si l'on songe qu'à cette époque les firmes américaines resteront maîtresses à 80 % du marché.

De quoi inquiéter, quand on sait que l'informatique n'est pas une industrie comme une autre. Les constructeurs ne se contentent pas de vendre un produit banal. Ils ont accès au système nerveux, au cœur des entreprises, des administrations, des Etats. Une formidable puissance concentrée dans les mains de quelques dirigeants de sociétés anonymes. Une réelle menace sur le pouvoir de décision des peuples et des nations.

Refusant le double monopole d'I.B.M. et des Etats-Unis, des hommes, il y a maintenant dix ans, ont tenté de démontrer qu'ordinateur ne rimait pas forcément avec « computer ». Une aventure technologique, mais aussi et surtout un grand dessein politique, frappé du sceau de l'indépendance nationale. Créeée de toutes pièces, couverte de dons de l'Etat, la Compagnie Internationale pour l'informatique (C.I.I.) devenait l'instrument de cette volonté d'être pour ne pas disparaître. L'Hexagone d'abord, l'Europe ensuite, avec l'allemand Siemens et le néerlandais Philips, la voie semblait toute tracée pour mettre un jour un terme à la colonisation des mastodontes américains.

Aujourd'hui, les hommes ont changé. Les doctrines ont évolué. La C.I.I. se trouve engagée avec le groupe américain Honeywell dans un pas de deux que beaucoup n'auraient pas hésité à condamner sévèrement autrefois. Douze ans après la vente de Bull à General Electric, l'informatique française est-elle définitivement

condamnée, bradée ? Ou bien se trouve-t-elle à l'aube d'une nouvelle maturité, comme l'affirment les responsables de ce changement de cap ?

C'est l'histoire de ces douze années que nous avons voulu retracer avec les affrontements entre les hommes et les intérêts qu'ils représentent. Cent quarante quatre mois d'espoirs, de travail, d'ingéniosité, de coups bas, de manœuvres, de mensonges pendant lesquels l'opinion publique française n'a connu que l'écume de la réalité.

Une aventure industrielle exemplaire qui met en scène des acteurs aux noms célèbres : Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing. Mais aussi des personnages moins illustres, méconnus du grand public : hauts fonctionnaires, conseillers des ministres, toute une camarilla qui est souvent, avec les banquiers et les grands patrons de l'industrie, les véritables maîtres du jeu.

Pour tenter de retracer l'histoire de ces 12 années, nous avons interrogé nombre de ces acteurs. Tous nous ont cordialement reçus et nous ont parlé, souvent sans détours. Qu'ils en soient ici remerciés.

A chacun sa vérité... Ce titre pirandellien illustre les difficultés que nous avons rencontrées pour reconstituer le puzzle des événements. En confrontant les témoignages parfois tout chauds d'une passion encore vive et nous appuyant sur de nombreux documents, nous espérons avoir cerné au plus près la réalité.

J.M.Q. — J. J.

7 mai 1975. La France flemarde. C'est l'un de ces multiples week-ends printaniers qui enchantent les spécialistes des « ponts » : quatre beaux jours en perspective. Un long repos de l'Ascension qui démobilise les travailleurs les plus acharnés. Une pause entre deux conseils pour les P.D.G. et les ministres. Une halte entre deux serrages de boulons pour les travailleurs.

Pour une fois, après des semaines de combats harassants avec les cabinets ministériels, Michel Barré, président de la C.I.I. (Compagnie Internationale pour l'Informatique), a décidé de s'octroyer quelques jours de vrai repos. Quatre jours en famille dans le Midi. S'imagine-t-il encore qu'il a réussi à persuader le gouvernement ou n'a-t-il déjà plus guère d'illusions ? Sent-il, confusément, que la partie est jouée ?

L'homme, pourtant, n'est pas de ceux qui baissent les bras, qui s'inclinent devant la moindre des difficultés. C'est un lutteur. Et, de plus, il est profondément convaincu. Si on fusionne la C.I.I., sa société, avec Honeywell Bull, filiale du groupe américain Honeywell, c'est pour la France un abandon — déguisé — de la grande informatique. Un « coup dur » pour l'indépendance nationale. A quoi bon tous les sacrifices, toutes

les recherches, les heures passées, les espoirs investis, si c'est pour tout lâcher sur un coup de tête ? Pour Michel Barré, c'est, en tout cas, la fin d'un rêve depuis qu'en 1969 — six ans déjà — cet ancien dirigeant de la C.S.F. (Compagnie générale de télégraphie sans fil) est devenu le P.D.G. de la seule grande entreprise française d'informatic : la C.I.I.

A cinquante ans, une belle promotion. Un beau rêve, aussi, pour cet ancien officier de marine, distingué, aux cheveux poivre et sel, aux longues mains d'intellectuel pour qui « accomplir son devoir » est une devise avec laquelle on ne transige pas. Il fait partie de ces « cadres dirigeants » qu'on gâte ou qu'on rudoie, mais dont on écoute toujours les conseils. Est-ce pour un dernier avis que le ministre de l'Industrie et de la Recherche, Michel d'Ornano, l'a convoqué au ministère, rue de Grenelle, ce mercredi 7 mai à 20 heures, l'obligeant à différer son départ ? Ou pour lui annoncer l'opération avec Honeywell, synonyme pour lui d'une condamnation à mort de la C.I.I. ? Pourquoi un rendez-vous si tardif une veille de week-end si ce n'est pour lui apprendre une décision d'importance ?

La rue de Grenelle, peuplée de splendides hôtels particuliers transformés en ministères, est déserte. Voilà deux bonnes heures que tous les cols blancs ont refermé leurs dossiers et gagné la station de métro ou l'autobus les plus proches. Quelques huissiers veillent encore aux portes du ministère de l'Industrie.

Depuis onze mois, Michel d'Ornano en est le titulaire. Maire de Deauville, député républicain indépendant, ami de longue date de Valéry Giscard d'Estaing, Michel d'Ornano a reçu la récompense d'une amitié fidèle. Le ministère de l'Industrie n'est pas considéré comme un ministère clé, mais c'est un poste qui compte et où l'on peut faire beaucoup, pour peu que l'on soit dans le secret des dieux. Un ministère aussi où il se sent bien. L'industrie, il connaît. N'a-t-il pas fondé, après ses études de droit, une entreprise familiale de produits de beauté et de parfums, « Orlane » (1) ? Michel

(1) Fondée par Michel d'Ornano et son frère Hubert, alors

d'Ornano eût peut-être préféré le Quai d'Orsay, où ses qualités d'honnête homme, au sens du XVII^e siècle, l'eussent servi. Mais qu'importe ! Il est jeune encore : 51 ans. Il a une femme charmante. Quatre enfants. Et il faut bien faire ses armes dans le sérail politique, plus ambigu qu'on ne le croit, vu de loin. Le « comte » d'Ornano, comme aimeront à le souligner ses adversaires ou ses flatteurs, a incontestablement gardé de ses origines non plébées une courtoisie charmante, qui jure parfois avec le franc-parler de quelques ministres, moins bien nés. Trois maréchaux de France et un premier chambellan parmi ses ancêtres obligent. Son affabilité, sans condescendance, charme, dès l'abord, ses interlocuteurs. Il aime plaire. Mieux : il voudrait qu'on l'aime, qu'on l'admire. Faiblesse inavouable qu'il partage avec Valéry Giscard d'Estaing. Ceux qui l'approchent ne croient guère que cet homme poupin et jovial soit homme à poigne. Pourtant, il faut mettre à son crédit un certain courage.

En franchissant les quelques marches du perron qui conduisent au salon d'accueil du ministère, Michel Barré n'a plus guère d'espoir. Il sait que l'un des plus proches collaborateurs du ministre, Jacques Darmon, n'est pas favorable à la poursuite d'une coopération européenne autour de la C.I.I. Le ministre n'a eu que peu de temps — onze mois, c'est court — pour s'initier à ce dossier fort complexe. Jacques Darmon, son directeur de cabinet, a une grande influence sur lui. Et puis, il y a tout le poids des intérêts privés : ni la C.G.E. (Compagnie générale d'électricité), ni Thomson — directement concernés — n'ont montré beaucoup d'enthousiasme pour la solution européenne. Car, pour Michel Barré, le choix est le suivant : soit la France poursuit un programme informatique, fort coûteux, mais qui présente une importance capitale et s'entend avec les Européens (Allemagne et Pays-Bas notamment) ; soit elle abandonne toute prétention à ce sujet et s'allie avec une société américaine. Une alliance dont beaucoup

âgés respectivement de 21 et 19 ans. Michel d'Ornano en quitte la direction en 1967. Orlane sera vendue à des groupes américains au début de la décennie.

craignent — et Michel Barré est de ceux-là — qu'elle ne sonne le glas de notre indépendance informatique.

« *On ne pourra jamais s'entendre avec les Allemands* », s'entend dire Michel Barré à qui Michel d'Ornano fait le point de la situation. La cause est donc entendue. Feu la C.I.I. Vive C.I.I.-Honeywell Bull. « *Il est évident*, poursuit le ministre, *que seule une informatique française épaulée par les Etats-Unis a une chance de survivre* ». Pendant une demi-heure, Michel d'Ornano va tenter de convaincre... un irréductible. Peine perdue : « *Monsieur le ministre, tout ce que vous m'avez dit ne m'a pas convaincu* », lui jettera Michel Barré. « *Je vais donner ma démission* ». « *Ah bon* », répond le ministre qui s'attendait à cette décision.

Michel Barré fait désormais partie des quelques rares élus à être au courant. Ils se comptent sur les doigts de la main. Hormis le président de la République et le Premier ministre, quelques collaborateurs proches de Michel d'Ornano et trois industriels, vraisemblablement Ambroise Roux et Georges Pébereau, P.D.G. et directeur général de la C.G.E., qui poussent depuis longtemps à cette solution et Jean-Pierre Brûlé, président d'Honeywell Bull, qui arrive ainsi à ses fins. La voie royale s'ouvre devant lui. Son ambition secrète : devenir le « Maisonrouge » (2) français, n'a jamais été aussi près d'être comblée.

Le secret ne pourra guère être gardé bien longtemps. Déjà, certains journalistes subodorent que le dénouement est proche. Mais ce n'est que cinq jours après que la décision leur en sera révélée.

Sagement assis en rang d'oignons, sur de fragiles chaises cannées, sorties pour la circonstance, une cinquantaine de journalistes vont entendre, le lundi 12 mai, en fin d'après-midi, de la bouche même du ministre, Michel d'Ornano, la sentence. Sous les lambris dorés de la grande salle réservée aux conférences de presse, les discussions vont bon train. Deux immenses portes-fenêtres ouvrent sur les jardins privés du ministère,

(2) Jacques Maisonrouge est le seul Français à la tête d'une multinationale à capitaux étrangers : I.B.M. World Trade.

un bien rarissime à Paris. Mais ce n'est pas pour prendre le vert ni le thé qu'on a réuni ce jour-là les journalistes français et internationaux spécialisés en informatique.

Ils ont pris place en arc de cercle. Fermant le fer à cheval : la table ministérielle. Recouverte d'un tapis vert. Comme au casino. Mais si on y joue à qui perd gagne, les perdants ne sont pas au rendez-vous. Y ont pris place Michel d'Ornano, un peu crispé, dans un complet clair de bon faiseur, Hugues de l'Estoile, le directeur général de l'Industrie, vaguement ironique, qui tête comme d'habitude une cigarette de papier maïs. Un peu à l'écart, Jacques Darmon, faussement modeste, « deux pas en arrière ». C'est pourtant lui l'éminence grise, l'instigateur. Celui qui a pesé sur la décision et l'a emporté. L'« ordinateur », comme l'ont surnommé ses proches, viendra un peu plus tard s'asseoir au côté du ministre, pour l'épauler, lorsque les questions jailiront, souvent incisives, du côté de la presse.

Le Monde daté du 13 mai, mais qui, comme chacun sait, paraît à Paris la veille, a déjà annoncé la nouvelle sous le titre : « *La voie américaine* ». Un coup dur pour le ministre si l'on songe que toute la démonstration des pouvoirs publics va tendre à accréditer la thèse d'une solution à la française. L'ensemble des journalistes ne mord guère à l'hameçon.

L'Humanité du 13 mai titre : « *Giscard livre l'informatique française aux Américains* » et commente : « *Les déclarations gouvernementales sur le contrôle majoritaire des capitaux n'y changent rien : notre potentiel informatique, maillon décisif de l'indépendance nationale, est dominé par le géant américain Honeywell* ». *Le Monde* daté du 14 mai récidive sous le titre : « *Les Etats-Unis plutôt que l'Europe* ». *Le Figaro* du 13 mai, lui aussi, constate : « *C'est finalement la « solution américaine » qui a été retenue par le gouvernement comme solution pour donner à l'informatique française une dimension internationale* ». *Les Echos* (13 mai) s'interrogent : « *Honeywell dans la C.I.I. : partenaire ou cheval de Troie américain ?* » Quant au *Quotidien de Paris*, qui a le goût de la formule pour les titres,

il écrit ironiquement : « *Une cuiller pour la France, une cuiller pour l'Europe, une cuiller pour l'Amérique* ».

La presse parlée n'est guère plus tendre : « *L'informatique française tourne le dos à l'Europe* », commente R.T.L. à 7 heures. « *L'informatique française choisit l'Amérique* », renchérit Europe I. « *Après plus d'un an de réflexion le gouvernement français a choisi finalement la solution américaine pour donner un coup de fouet à l'informatique* », remarque à son tour France Inter.

Devant une telle unanimité, le porte-parole du gouvernement, André Rossi, fait une ultime tentative, le lendemain, pour présenter la fusion C.I.I.-Honeywell Bull comme une solution française. Au cours d'un déjeuner de l'Association des journalistes européens, il déclare : « *Il n'y a pas eu de choix pour une formule américaine* », mais « *une décision en faveur d'un marché où nous étions maîtres du jeu* ». Trop tard pour rattraper les coups. Ils sont déjà partis.

II. — LA « PREMIERE AFFAIRE BULL »

Pourquoi ce bruit et cette fureur ? Cette passion exacerbée dans les deux camps ? Pourquoi, en fait, avoir voulu posséder une informatique « made in France » alors que les Américains ont l'air de faire cela beaucoup mieux que nous ? Eh oui, pourquoi ? Il faut, pour bien le comprendre, replonger dans les années soixante. Le général de Gaulle est président de la République française.

La guerre d'Algérie vient de s'achever. Elle a occupé toutes les pensées pendant quatre longues années. En ce début 1963, il faut encore en effacer les séquelles, panser les blessures. Mais, débarrassé du fardeau algérien, de Gaulle va pouvoir se lancer dans sa croisade pour l'indépendance nationale. Celle-ci passe d'abord par l'indépendance militaire. La France doit, si elle veut s'affranchir de la tutelle américaine, développer une force de frappe. Etre capable de « dissuader » n'importe quel agresseur potentiel. Nous avons déjà la bombe A. C'est insuffisant. Il faut la bombe H. Au grand dam des Etats-Unis.

Les expériences nucléaires françaises vont bon train, malgré les protestations américaines et soviétiques, pays qui ont signé — fort hypocritement après en avoir abon-

damment usé — un traité sur la non-prolifération de l'arme nucléaire. La France n'en a cure. Mais la maîtrise de cette arme passe par la possession d'un matériel informatique très évolué que la France ne possède pas (1). Comble de l'humiliation : il faut aller le quêter auprès des Etats-Unis, seul possesseur de cette machine perfectionnée. L'appareil, un Control Data, vaut huit millions de dollars. Ce n'est pas rien, mais de Gaulle est prêt à payer.

Aux Etats-Unis, les avis sont partagés : doit-on ou non fournir à une tierce puissance les moyens de se doter rapidement d'une force de dissuasion ? Le Pentagone est contre. La Commission de l'énergie atomique est plutôt pour. Le gouvernement américain tranchera, au printemps 1963 : « C'est non ! » L'affaire demeurera secrète jusqu'à la fin de 1964 où le *Washington Post* la révèle au public.

Furieux d'avoir été éconduit, le général de Gaulle riposte. Ce sera la guerre... des ordinateurs. La France va se doter d'une industrie informatique capable de lui fournir les matériels dont elle a besoin d'abord pour sa défense. A cette époque, trois grandes sociétés disposent du potentiel nécessaire pour étudier le projet : la C.G.E., la C.S.F. et, surtout, Bull ou, plus exactement, la Compagnie des Machines Bull.

Bull, c'est le nom d'un ingénieur norvégien, prénommé Frederik, qui déposa un brevet à Oslo en 1922 sur ce qui n'était encore que les balbutiements de l'informatique : les cartes perforées. En 1931, une société suisse « Egli-Bull » voit le jour à Zurich avec des capitaux suisses et belges. En 1932, elle change de nom et devient la Compagnie des Machines Bull. En même temps, elle s'installe avenue Gambetta à Paris et trouve de nouveaux financiers. Français cette fois. La famille

(1) En théorie, on n'a nul besoin d'un ordinateur pour faire exploser des bombes nucléaires. Les Soviétiques et les Américains, lors de leurs premières expériences, n'en avaient pas. Mais avant que leur bombe H ne soit complètement au point, il leur a fallu procéder à plus de 100 expériences à l'air libre. L'ordinateur diminue considérablement le nombre d'explosions. Grâce aux simulations, il évite les expérimentations en vraie grandeur et permet de gagner du temps.

Cailliès, propriétaire des papeteries d'Aussedat et allié à la famille Michelin, déjà célèbre dans l'industrie du pneumatique. Lancée avec un capital de 3,6 millions de francs, il dépasse en 1963 les 140 millions de nouveaux francs. De cinquante employés à l'origine, elle groupe en 1963 près de 18 000 collaborateurs. La société est à son apogée, ne compte plus les succès et les félicitations. Le ministre du Commerce et de l'Industrie, Maurice Lemaire, déclare en 1957 : « *La Compagnie des Machines Bull avait été fondée pour faire quelque chose de national, pour libérer la France d'un monopole étranger et aujourd'hui on doit constater que sur son chiffre d'affaires qui se monte à 12 milliards d'anciens francs, la société en exporte 45 %. Je voudrais bien savoir qui dit mieux* » (2). La Bourse ne boude pas le succès : l'action cotée 130 F en 1958 vaut plus de 800 F en 1961.

Pourtant, il y a quelques points noirs. Grisés par la réussite, aucun des responsables n'y prend garde. Les frais d'études dans cette industrie de pointe où tout va très vite sont particulièrement élevés : 13 % du chiffre d'affaires en 1963. Mais les sociétés américaines font mieux. Avec l'aide de leur gouvernement. Celui-ci « *consent chaque année à l'industrie des contrats de plusieurs centaines de millions de dollars, pour l'étude et la réalisation de matériels, certes destinés aux services de la Défense nationale, mais qui constituent en réalité de véritables subventions* » (3). En France, rien de tout cela. L'entreprise Bull doit s'en sortir seule, avec ses propres capitaux. Et Dieu sait s'il en faut. Car, c'est l'habitude dans ce secteur, les fabricants d'ordinateurs ne vendent pas leur matériel. Ils le louent. Une méthode développée par I.B.M., le géant de l'informatique qui, grâce à la location, fait d'une pierre deux coups : il tient en main ses clients et pousse à l'innovation permanente. « *Changer d'ordinateur tous les trois ou quatre ans, cela ne vous coûte pratiquement rien* », affirment ses vendeurs. Les concurrents d'I.B.M.

(2) et (3) « *L'affaire Bull* » par Georges Vieillard, Librairie Chaix, 1969.

sont contraints de suivre le mouvement. Il faut donc avoir les reins solides et des fonds propres abondants. Les actionnaires sont fréquemment mis à contribution. En dix ans, de 1954 à 1963, ceux de Bull ont fourni 237 millions. Ils commencent à s'essouffler un peu. Pour souscrire aux différentes augmentations de capital, ils ont dû vendre des actions en Bourse, ce qui a eu pour résultat de faire tomber les cours. Fâcheux !

Pourtant un gros coup se prépare dans l'entreprise : la sortie du « Gamma 60 », un gros ordinateur, « capable d'enregistrer 600 000 chiffres en une seconde et de jouer au bridge » (4). Le « joujou » coûte fort cher : un milliard d'anciens francs. Son succès repose surtout sur les commandes de l'Etat, par le biais des administrations, des sociétés nationalisées. La plupart — la S.N.C.F. toutefois en commandera un — vont préférer le matériel américain. « Pour plus des trois quarts, écrit Raymond Aron, les commandes des administrations publiques allaient à I.B.M. et non à la Compagnie des Machines Bull » (5).

A ce premier échec allait s'en ajouter un second : une nouvelle gamme de machines, la série 300, se trouve, à peine sortie, démodée par un nouveau matériel I.B.M. plus maniable. A côté du géant I.B.M., trente fois plus important, les Machines Bull font figure de Lilliput. C'est une bataille inégale entre le David français et le Goliath américain. En juillet 1963, Bull licencie 650 personnes sur les 18 000 qu'elle emploie.

L'entreprise cherche son second souffle... et des crédits. Plusieurs banques européennes sont prêtes à souscrire un emprunt de 100 millions de francs. Mais il faut, pour cet appel à des capitaux étrangers — même pour un simple prêt —, l'aval du ministère des Finances, dirigé par un brillant « X » et énarque promis à un bel avenir, Valéry Giscard d'Estaing. Celui-ci refuse d'autoriser cet emprunt à l'étranger, tergiverse et — déjà — repousse de mois en mois un autre prêt de 45 millions sollicité auprès du Crédit National.

(4) Article de Jean Boissonnat, *La Croix*, 1964.

(5) *Le Figaro* du 21 novembre 1964.

Le gouvernement semble alors surtout préoccupé de trouver des partenaires, capables de former avec Bull la société privée d'informatique française qui permettra à de Gaulle de faire un pied de nez aux Américains. « *Le dossier Bull est sur le bureau du général de Gaulle*, dira un député U.N.R., Albert Marcenet. *Jamais nous ne permettrons que ce potentiel technique passe aux Américains comme Simca* » (6). Gaston Palewski, ministre d'Etat, chargé de la Recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales, a pour mission de chercher un rapprochement. Les premiers « contacts » ont lieu le 7 août 1963, au cours d'un déjeuner. Lucien Malavard, conseiller technique du ministre, y assiste, ainsi qu'Ambroise Roux, directeur général de la C.G.E., Maurice Ponte, président de la C.S.F. et Joseph Caillies, président des Machines Bull. L'entente n'est pas des plus cordiales. Ces trois rivaux de l'industrie ne sont pas prêts à se faire des fleurs. Ambroise Roux guette sa proie. Il attend, avouera-t-il un mois plus tard à Joseph Caillies, le dépôt de bilan des Machines Bull. Le rachat pourrait alors se faire pour une bouchée de pain !

Du côté de la C.S.F., on affiche moins ses ambitions. La Banque de Paris et des Pays-Bas, son principal actionnaire, met du liant dans les contacts. Sous l'égide de son vice-président, Jean Reyre, Maurice Ponte et Joseph Caillies finissent par signer un protocole. Sans en avoir pleinement le contrôle, Paribas exerce une surveillance étroite sur le groupe C.S.F., où elle a placé six administrateurs « de la maison ». Son ambition est de reprendre le contrôle de Bull, où elle n'a droit, jusqu'à présent, qu'à un strapontin, son directeur général adjoint, Louis Bricard, étant administrateur.

Jean Reyre va, en octobre 1963, en imposer un second : Roger Schulz, ainsi qu'un directeur général adjoint : Jean Bigard. C'est la rançon de son aide.

Depuis un mois, les Machines Bull louchent pourtant outre-Atlantique. Des contacts ont été pris avec un autre géant de l'électronique : General Electric. Cinq

(6) Cité par *L'Humanité* du 13 novembre 1964.

milliards de dollars de chiffre d'affaires. Deux cent soixante mille employés dont 4 000 au département des calculateurs électroniques. Des pourparlers ont déjà eu lieu : en juillet 1962, le vice-président de General Electric, Strickland, est venu à Paris pour négocier avec Joseph Caillies. Il propose alors de prendre une participation dans le capital de Bull. Deux ingénieurs français ont même fait le voyage aux Etats-Unis pour jauger l'éventuelle partenaire. Bull se juge suffisamment solide pour poser ses conditions : la prise de participation de G.E. sera limitée à 20 %. Pas plus. En contrepartie, Bull doit être assurée du développement de ses services d'études, de la garantie du plein emploi dans les usines et de l'accroissement de ses exportations, y compris aux Etats-Unis. L'accord, toutefois, est subordonné à l'autorisation du gouvernement français.

Cette négociation, Joseph Caillies ne l'a pas menée en franc-tireur. Il en a informé par lettre, le 23 décembre 1963, Jean Reyre. Quatre jours après, le 27 décembre, il prévient Valéry Giscard d'Estaing, ministre des Finances. Le 2 janvier 1964, il écrit au premier ministre, Georges Pompidou.

Valéry Giscard d'Estaing, de son côté, essaie de rassembler des informations sur la situation. Il commande un rapport à trois personnalités : Dominique Leca, président des Compagnies d'Assurances de l'Union, Jean-Pierre Delcourt, président des Pétroles d'Aquitaine, et Maurice Lauré, directeur du Crédit National. Il essaie, semble-t-il, d'éviter l'arrivée de General Electric. Mais les solutions françaises ne semblent pas faciles à trouver. Sur le plan commercial, tous ces atermoiements nuisent aux Machines Bull. Dans l'ignorance du sort de la société, les clients préfèrent s'abstenir (7).

Le 4 février 1964, Valéry Giscard d'Estaing prend enfin une décision. Il casse les fiançailles de Bull avec General Electric, de peur que cette dernière « *n'arrive en quelques années à (en) prendre la majorité* ». En revanche, un plan — présenté par Paribas — pour

(7) On ne peut qu'être frappé des similitudes avec ce qui se passera en 1974-1975 pour la C.I.I.

sauver la Compagnie de la crise est à l'ordre du jour gouvernemental. Un protocole est signé le 15 février sous la houlette du ministère des Finances par Jean Reyre, Ambroise Roux et Maurice Ponte. Joseph Caillies ne signe... qu'à contrecœur. Il fait observer que cet accord est beaucoup moins avantageux pour lui que celui avec la General Electric. Celle-ci, déçue du refus français, fait néanmoins savoir qu'elle demeure toujours intéressée...

Roger Schulz, « l'homme » de Paribas, est nommé, dans l'euphorie de la signature du protocole, coordinateur des activités de la société Machines Bull. On croit l'affaire réglée.

En fait, il n'en est rien. Tout va se jouer dans le courant de mars. Une habile campagne tend à prouver dans les milieux financiers et politiques que « *la solution dite française imposée par le ministère des Finances était loin de résoudre la crise des Machines Bull et d'assurer son avenir* » (8). Une partie des actionnaires, foncièrement hostiles à la mainmise de la C.S.F. et de la C.G.E. sur « leur » société, ne cachent pas leur volonté de voter contre le protocole lors de l'assemblée générale prévue pour le 14 avril. Toutefois, comme l'écrit Georges Vieillard (9), on ne « *pouvait s'opposer utilement à la solution du gouvernement qu'en proposant une autre solution* »... qui passe bien sûr par General Electric. Les dirigeants de G.E. débarquent à Paris le 6 avril. La veille, Roger Schulz et Georges Vieillard élaborent en secret un nouveau projet, qui prévoit une alliance avec la firme américaine, dans une filiale à but commercial. Jean Reyre n'est pas au courant. Il reste à le convaincre. Son souci majeur, c'est la concurrence éventuelle de General Electric dans le domaine de l'automation industrielle. On l'assure qu'il n'a rien à craindre. Il approuve alors le nouveau plan sans restrictions.

Comment va réagir le ministère des Finances à ce

(8) Georges Vieillard, « *L'affaire Bull* », *op. cit.*

(9) Ancien directeur général de Bull jusqu'en 1962, Georges Vieillard « reprit du service » auprès de Joseph Cailliès au moment de l'affaire.

« coup de Trafalgar » ? Les dirigeants de G.E. s'activent beaucoup. Le 7 avril, ils vont voir le ministre de l'Industrie, Maurice Bokanowski, et le lendemain, Michel Poniatowski, directeur de cabinet de Valéry Giscard d'Estaing. Celui-ci est en coulisses. Dans le bureau voisin, il ne perd pas une miette de la conversation. Michel Poniatowski va quémander son approbation... Giscard donne le feu vert. Pour faire bon poids, General Electric va également quêter l'accord de Pierre Messmer, alors ministre de la Défense, de François Ortoli, directeur du cabinet de Georges Pompidou en déplacement au Japon, et d'Etienne Burin des Roziers, secrétaire général de la présidence de la République. La boucle est bouclée. Il ne reste plus qu'à parapher le nouvel accord.

Le dernier acte peut avoir lieu. Il s'agit d'obtenir l'aval des petits actionnaires auxquels on n'a pas encore demandé leur avis. Ce n'est guère plaisant. Mais la loi l'exige. L'assemblée extraordinaire va donc se tenir le 14 avril 1964. Dès 14 h 30, la foule se presse aux portes du Théâtre des Champs-Elysées, qui fait salle comble. Il faut montrer patte blanche, signer une feuille de présence, prendre son carnet de bulletin de vote, y inscrire le nombre de ses voix... La foule fait la queue comme un soir de grande première. Craint-on quelque manifestation d'agités ? Des cars de police ont pris place, avenue Montaigne. A tout hasard.

On joue à guichets fermés. Deux mille personnes ont finalement réussi à s'entasser dans les balcons et fauteuils d'orchestre. La Banque de Paris et des Pays-Bas a rameuté 600 employés, « *actionnaires d'occasion*, précise Georges Vieillard (10), que la Banque a mobilisés pour former, le cas échéant, les bruits de fond ». Jean Reyre, noblesse oblige, occupe, entouré de ses directeurs, la première baignoire. Maurice Ponte, plus modeste, « a préféré se perdre dans la foule et siège tout en haut de l'amphithéâtre, dans les fauteuils du second balcon ». Sur la scène, les acteurs du drame : Joseph Cailliès, qui préside, entouré de deux scrutateurs (son frère Pierre et Roger Schulz), un secrétaire,

(10) *L'affaire Bull, op. cit.*

M^e Leblond, et quatre huissiers de justice qui veillent à la régularité des opérations.

Coup de théâtre de dernière minute. Les actionnaires, qui sont venus, très mécontents, donner leur avis sur une solution française, vont, tout surpris, apprendre que l'idylle reprend avec General Electric. « *En dernière minute, sur l'estrade* », écrira *L'Humanité* (11), « *une petite annexe à ces accords surgissait, comme le lapin sort du chapeau haut de forme du prestidigitateur. Cette annexe laissait discrètement entendre que le gouvernement gaulliste acceptait bel et bien l'entrée des Américains dans l'affaire* ».

La séance fut houleuse. Un véritable happening, mais le terme n'était pas encore à la mode. Cinq heures de débats. Pour aboutir finalement à un vote — à bulletins secrets — favorable aux résolutions proposées à une large majorité. Les titres de la presse ne furent pas tendres : « *Le gouvernement s'est trompé* », déclare *L'Opinion* ; « *Bull : Giscard est perforé* », écrit irrespectueusement *France-Observateur* qui n'était pas encore *Nouvel*. « *La General Electric fait reculer notre général* », prétend *Minute*. Tandis que le *Journal de Genève* faisait sobrement remarquer que « *le général de Gaulle n'a pu faire cavalier seul* ».

Les syndicats, eux aussi, s'inquiètent. Car le protocole prévoit que l'Etat ne fera pas obstacle à des mesures de concentration et de compression de personnel. Cela devait demeurer secret. Mais la presse s'en est emparé. C.G.T. et parti communiste partent en guerre et publient un tract où ils demandent la nationalisation de Bull.

La C.G.E. et la C.S.F. restent, malgré tout, dans la course. L'accord du 15 février tient toujours. Toutes deux aimeraient bien prendre la tangente mais les pouvoirs publics les rappellent à l'ordre. Ils ont signé. General Electric n'a d'ailleurs pas encore partie gagnée. Le ministre des Finances a-t-il trop vite donné son accord ? François Ortoli ne s'est-il pas trop avancé en l'absence du Premier ministre lorsqu'il a accordé le feu vert ? Toujours est-il que le retour de Georges Pompidou

(11) 13 novembre 1964.

du Japon coïncide avec une énième volte-face des Finances, qui s'opposent désormais à la prise de participation majoritaire de General Electric.

Un nouveau texte doit, encore une fois, être mis sur pied pour répondre aux exigences du gouvernement. On tourne la difficulté en créant une « *société à majorité française agissant comme agent général de vente, non seulement pour les produits fabriqués en France, mais en tant que de besoin pour tous autres produits vendus par la société commerciale Bull* ». Ce sont les termes mêmes d'une lettre que Michel Poniatowski adresse à Paribas, la C.S.F. et la C.G.E. Les Machines Bull ne figurent pas parmi les destinataires. Les représentants de G.E. demandent un délai pour en référer à New York.

Le 12 mai, second happening. Les actionnaires sont de nouveau conviés à approuver la dernière version de la fusion. L'assemblée générale a moins de succès. Le public boude quelque peu. Huit cent cinquante personnes seulement au Théâtre des Champs-Elysées, dont 400 réquisitionnées par la Banque de Paris et des Pays-Bas. Le seul événement marquant de cette séance fut l'annonce de la démission du P.D.G. des Machines Bull : Joseph Cailliès.

Revenus des Etats-Unis, les représentants de G.E. entament de nouvelles négociations, en juin. Un « *memorandum* » est mis au point et signé à la fin du mois. Texte ambigu qui essaie de concilier les désiderata du gouvernement français et les exigences du groupe américain. De toute façon, G.E. a fait comprendre que c'était à prendre ou à laisser. Il n'ira pas plus loin dans la voie des concessions. Les négociateurs ont mis au point une clause, qu'on surnommera « *roulette russe* » : en cas de désaccord, chacun des participants peut annoncer à quel prix il est disposé à racheter ou à vendre sa participation. L'accord — pas moins de 14 documents — est signé le 22 juillet 1964.

Que prévoit-il ? Bull éclate en trois sociétés, dont les actions seront détenues par les Machines Bull qui deviennent un holding et par General Electric. Celle-ci

apporte 210 millions de francs d'argent frais sous la forme de souscription au capital des trois sociétés :

— La « Société Industrielle Bull-General Electric » (S.I.B.G.E.) qui produira les équipements de traitement de l'information et qui conduira les études et les recherches dans ce domaine. Participation : Bull 51 % ; General Electric 49 %.

— La « Compagnie Bull-General Electric » (B.G.E.) qui assurera la commercialisation des équipements. Participation : Bull 49 % ; General Electric 51 %.

— La « Société de promotion commerciale Bull » (P.C.B.) qui se consacrera aux études de marché et à l'expansion commerciale en France et dans les pays d'influence française. Participation : Bull 51 % ; General Electric 49 %.

La General Electric acquiert donc le contrôle du réseau commercial de Bull à l'étranger, par l'intermédiaire duquel la firme française écoule 60 % de sa production.

Le 12 novembre, a lieu le troisième acte : la dernière assemblée des actionnaires. Une foule lasse : 337 personnes seulement. Une nouvelle salle : la Mutualité. *L'Humanité* (12) commente : « *Provisoirement, les jeux sont faits. Sous l'égide du pouvoir gaulliste, qui clamait sur les toits qu'il imposerait une solution « française », la Banque de Paris et des Pays-Bas s'est fait remettre l'affaire Bull... pour en faire don (certainement pas gratuitement) à un géant américain pressé d'imposer sa présence en Europe... Pour l'heure, l'essentiel de l'industrie des calculateurs, chez nous, devient la chasse gardée et le champ des rivalités de deux trusts américains : I.B.M. (le frère du ministre des Finances du général de Gaulle, Olivier Giscard d'Estaing, est administrateur d'I.B.M. France) et la General Electric* ».

Une page est tournée. La première affaire Bull s'achève... sur un succès américain.

(11) *éditorial de la presse commerciale mondiale pour l'Asie*

(12) 13 novembre 1964.

III. — LA NAISSANCE DU PLAN CALCUL

Parler d'informatique en France dans les années soixante, c'est bien souvent se heurter à un mur d'incompréhension. Bien peu y croient. Et surtout rares sont ceux qui y comprennent quelque chose. Mais les initiés s'y consacrent, eux, avec passion et acharnement. Ils n'ont pas tort. Essayez d'imaginer la vie sans ordinateurs ! Les banques crouleraient sous la paperasse, les trains ne partiraient plus à l'heure, on n'aurait pas de centraux téléphoniques, pas de recherche possible en physique avancée. Pas de fusées non plus, ni de force nucléaire digne de ce nom. Et la France, sous le régime gaullien, a des ambitions dans ce domaine... qu'elle ne peut totalement assouvir faute d'instrument informatique suffisamment poussé. Cet instrument existait pourtant... Mais, depuis 1964, les Machines Bull sont passées dans l'orbite de General Electric. Il faut donc repartir à zéro, ou presque. Premier objectif : convaincre de Gaulle. Celui-ci est ulcéré du refus américain de livrer le gros ordinateur dont la France a besoin pour accélérer la construction de sa bombe (1).

(1) La France ne sera pas réellement gênée par le refus américain. Nos calculs nucléaires seront en fait effectués sur un

Il ne devrait donc pas être très difficile de le persuader de l'utilité de se lancer dans une activité qui réclame autant de matière grise que de capitaux. C'est la seule solution pour se sortir de cet état de dépendance vis-à-vis des Etats-Unis. Mais avant de quémander le oui, il faut mettre au point le dossier. Autour du chef de l'Etat, toute une camarilla s'agit pour qu'on adopte résolument une politique ambitieuse dans ce domaine.

Parmi les plus résolus, figure Michel Debré. « *Il s'est montré tout de suite convaincu* », se souvient Maurice Allègre, ancien délégué à l'Informatique. L'appui de Michel Debré est d'autant plus important qu'en janvier 1966, il devient ministre des Finances. Le plan de stabilisation a coûté son poste à Valéry Giscard d'Estaing. C'est sa traversée du désert.

Même si celui qui n'est pas encore V.G.E. s'est toujours présenté comme l'homme qui a tout tenté pour sauver Bull, son nom reste attaché à l'opération General Electric. Ses origines, ses idées, son tempérament ne le poussent guère à une politique volontariste dans l'industrie. Avec Michel Debré, c'est tout le contraire. Dès son arrivée rue de Rivoli, Maurice Allègre, seul membre du cabinet de V.G.E. a été demeuré en place, lui confie ses idées et lui communique les premiers dossiers.

Depuis quelque temps déjà, les rapports se succèdent (2). Le ministre des Armées, intéressé au premier chef, pousse à la roue. Un inconnu, Hugues de l'Estoile,

Control Data 6 600, appartenant à la Société d'Etudes et de Mathématiques appliquées (S.E.M.A.) qui « prétera » son ordinateur aux nucléaristes. Le secret fut bien gardé. Quant aux ordinateurs, prévus par le Plan Calcul, ils ne seront pas adaptés pour servir à des calculs thermonucléaires.

(2) Un rapport C.O.P.E.P. (Commission Permanente de l'Électronique du Plan), présenté par son président, l'amiral Conge, de la fin 1963 : « *Note confidentielle sur les calculatrices électroniques* », dans lequel on trouve déjà l'ossature du Plan Calcul ; un rapport Saint-Geours demandé par le premier ministre sur l'orientation de la recherche, établi par Jean Saint Geours, Marcel Boiteux, Hugues de l'Estoile, André Danzin, qui préconise le Plan Calcul ; un second rapport C.O.P.E.P., en 1965 (rédigé par Pierre Audoin), qui servira de base au rapport Ortoli ; enfin, un rapport du Conseil économique et social (rédigé par Kuhn de Chizelle), d'avril 1966, préconise « *la création d'une industrie française des calculateurs électroniques* ».

prend lui aussi position au Comité des Armées. Mais l'opération passe obligatoirement par le secteur privé. Il faut donc convaincre les industriels de s'intéresser à l'affaire. Ils n'ont jamais été bien chauds, sachant d'avance que les dividendes seront minces et à long terme.

François Raymond, directeur de la Société d'Electronique et d'Automatisme (S.E.A., rattachée au groupe Schneider par l'intermédiaire de la Société Jeumont), est considéré comme l'un des meilleurs experts français de la question. Il rédige, le 4 février 1966, une note dont bien des idées seront reprises par la suite. On peut y lire : « *Depuis cette affaire Bull, les pouvoirs publics recherchent l'énoncé d'une politique, en oubliant maintenant que la moins mauvaise politique, pourvu qu'elle soit énoncée et poursuivie, est en définitive préférable aux hésitations qui caractérisent la situation actuelle* ». Michel Debré n'hésitera pas. Convaincu, il se charge de prendre les contacts.

En une semaine, il obtient un feu vert de principe de De Gaulle et Georges Pompidou. Il s'adresse tout d'abord à Ambroise Roux, de la C.G.E., et à Roger Gaspard, le P.-D.G. de Schneider, qui semblent les deux entreprises les plus solides à l'époque (3). La C.S.F., dont les résultats laissent à désirer, n'est pas mise tout de suite dans le coup. Les deux industriels, s'ils ne débordent pas d'enthousiasme, ne montrent pas d'hostilité fondamentale. Une décision de principe est donc prise. Reste à définir les modalités.

Des études poussées paraissent nécessaires. Michel Debré en confie le soin au commissaire au Plan de l'époque, François-Xavier Ortoli. Instruction : à partir du projet politique de disposer d'une informatique française, définir une solution industrielle viable. Fran-

(3) Les industriels n'ont pas compris que le marché de l'informatique se situait dans le domaine de la gestion. Pour eux, elle n'est qu'une forme d'automatisation des processus industriels ou, plus tard, des télécommunications. Dans le projet remis par Ambroise Roux et Roger Gaspard, il n'est question que de développer des ordinateurs de contrôle de processus. C'est le Commissariat au Plan qui imposera l'orientation « gestion ».

çois-Xavier Ortoli prend à ses côtés un jeune Sciences Po, Pierre Audoin, passionné d'informatique, qui est alors secrétaire général de la Commission permanente de l'électronique du Plan (C.O.P.E.P.). Le rapport du Commissaire au Plan conclut à la nécessité de doter la France d'un plan informatique, plus connu sous le nom de Plan Calcul, formule amusante d'un journaliste, qui restera à tout jamais célèbre et deviendra tout à fait officielle.

Qu'est-ce que le Plan Calcul ? Tout simplement un programme de développement de l'informatique en France et la décision de créer un outil industriel pour l'appliquer, en s'appuyant sur les forces existantes. Pour coiffer le tout, on propose de créer un délégué à l'Informatique. Sous la responsabilité directe du Premier ministre (en 1969, il passera en outre sous la coupe du ministère du Développement industriel et scientifique), il fonctionnera avec une équipe réduite. Sa tâche : gérer les budgets du Plan Calcul, définir les orientations, appliquer la politique.

Il reste à « instruire » le général de Gaulle, acquis au principe mais ignorant tout des problèmes informatiques (4). On lui envoie François Raymond, le patron de la S.E.A. Son allure martiale, quasi militaire, devrait séduire le général. C'est, de plus, le numéro un des informaticiens français de l'époque. Un parent de Michel Debré, Le Maresquier, a ménagé ce rendez-vous capital à l'Elysée. François Raymond remplira sa mission. Il explique à de Gaulle comment fonctionne un calculateur. Et le mardi 18 juillet 1966, un conseil interministériel présidé par de Gaulle adopte le rapport Ortoli. « *C'est un chef-d'œuvre de littérature administrative* » s'est écrié le général conquis. Il ne reste plus qu'à mettre en route le Plan Calcul.

Fin septembre, un décret officialise la création du poste de Délégué à l'Informatique. Les candidats au poste ne manquent pas. C'est Robert Galley qui l'obtient. Cet ingénieur de l'Ecole centrale des Arts et Manu-

(4) A l'Elysée, c'est Jacques Narbonne qui suit, comme conseiller du général, tous les problèmes d'informatique.

factures est un gaulliste de la première heure. A 19 ans, il rejoint les Forces Françaises Libres à Londres. Il participera au débarquement avec la division du général Leclerc... dont il deviendra, en 1958, le gendre. Sa conduite militaire lui vaut la Croix de guerre et le titre de Compagnon de la Libération.

Durant la traversée du désert de De Gaulle, il attend lui aussi son heure, se contentant d'un poste d'ingénieur à la Compagnie chérifienne pétrolière. En 1955, le Commissariat à l'Energie Atomique (C.E.A.) fait appel à lui comme responsable de la construction des usines. Il s'occupe alors de l'usine de plutonium de Marcoule. Avec le retour de De Gaulle, il ne se lancera pas, comme tant d'autres, dans la politique. Il reste un « technicien ». De haut rang, puisqu'il dirige l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte. Il occupe encore cette fonction lorsqu'on l'appelle pour être le premier Délégué à l'Informatique.

D'allure discrète, ses costumes de couleur sombre et ses cravates club aux tons sourds n'attirent point l'œil sur lui. Robert Galley est le prototype du fonctionnaire zélé et du bon père de famille, Français moyen : collectionneur de papillons, aimant la pêche et faire son marché. En fait, il cache son jeu. Dès qu'on gratté un peu, l'homme de caractère, habile manœuvrier, autoritaire, apparaît sous les allures de fort en thème. Un peu « boy-scout ». Sans être dépourvu de finesse et d'humour, il fonce droit à l'essentiel. Charmeur parfois, dur souvent, on lui reproche de manquer de nuances car il ne s'encombre pas de précautions oratoires. Même face à un auditoire hostile, il ne perd pas contenance, car il est bardé de certitudes politiques. En bon gaulliste, il croit dur comme fer dans ses idées et n'accepte jamais d'en démordre, tant il est sûr d'avoir raison. A 47 ans, il entamera vraiment sa carrière politique en s'opposant à la « subversion de mai 1968 ». Au moment où la panique s'installe chez les notables gaullistes, il sera l'un des seuls à écrire au général pour lui suggérer une ligne de conduite « dure ». Il va alors faire souffler le vent de la « résistance » parmi les troupes gaullistes démoralisées et organisera — avec le

renfort des anciens compagnons de la 2^e D.B. — la grande « manif » des Champs-Elysées du 30 mai 1968. En récompense, Robert Galley recevra le portefeuille de ministre de l'Equipement et, sur sa lancée, décrochera un poste de député dans l'Aube, dont il laissera ensuite le soin à son suppléant. Il sera dès lors « un des indispensables barons », qu'on retrouve à différents postes clés, quel que soit le Premier ministre.

Le 30 septembre 1966, en prenant le poste de Délégué, il n'est encore qu'un « technicien politique ». Il échappe à la tutelle des ministres et ne dépend que de Georges Pompidou. Robert Galley a une double mission : développer par tous les moyens une industrie nationale de l'informatique et introduire celle-ci dans l'administration (5). Or, rien ne peut se faire sans les industriels.

Deux sociétés — la C.A.E. (Compagnie européenne d'automatisme électronique) et la S.E.A. (Société d'Electronique et d'Automatisme) — paraissent les plus aptes à constituer l'embryon naissant de la future informatique française. La première, la C.A.E., est une filiale commune de Thomson-C.S.F. et de la C.G.E., les deux « grands » de l'électronique. Elle produit, sous licence américaine, des ordinateurs « temps réel » destinés à des applications militaires, scientifiques et industrielles : les 9.010, 9.040 et 9.080 notamment. La S.E.A., filiale du groupe Schneider, fournit, pour sa part, des ordinateurs de conception française dotés d'une excellente réputation (C.A.B. 500, S.E.A. 3900, S.E.A. 4000).

La C.I.I. (qu'on prononce C 2 I) va naître, en décembre 1966, de la fusion de ces deux entreprises (6). Son capital de un million de francs se répartit à raison de 56,4 % pour le holding formée par la C.G.E. et C.S.F. (la C.I.T.E.C.), 33,3 % pour le groupe Schneider et

(5) On créera également, en novembre 1966, l'Institut de Recherche d'Informatique et d'Automatisme (I.R.I.A.), placé sous la responsabilité du Délégué à l'Informatique, et chargé de développer la recherche et la formation des cadres.

(6) À l'origine, la société issue de la fusion devait s'appeler I.N.F.I. Mais ce sigle était déjà pris par une société sidérurgique « Imphy » et on lui a préféré C.I.I.

10,3 % pour le groupe Rivaud (Intertechnique et Kali Sainte-Thérèse). L'État, bien sûr, préside à tous ces regroupements. Il en est l'inspirateur direct. Et surtout le principal bailleur de fonds. Il signe, le 13 avril 1967, une convention pour cinq ans avec la C.I.I. dans laquelle il lui promet son aide financière pour développer une nouvelle gamme d'ordinateurs « *originale et n'ayant rien à voir avec la technologie américaine* ». Sans les fonds et les commandes de la Délégation à l'Informatique, la compagnie n'a plus qu'à fermer ses portes. C'est une société à capitaux privés... qui repose sur des bêquilles. Il lui faut « l'Etat providence » pour survivre. En cinq ans, l'État doit avancer 400 millions de francs lourds (+ 40 millions de francs de crédits d'études, remboursables en cas de succès) et garantir quelque 125 millions de prêts. Les industriels privés s'engagent à souscrire pour 66 millions de francs d'augmentation de capital.

La C.I.I. se lance donc dans la tâche qu'on lui assigne : produire des ordinateurs. Le Plan Calcul a prévu une gamme de quatre ordinateurs : P0, P1, P2 et P3. Le premier à voir le jour sera P1, en septembre 1968. On le rebaptisera d'un joli nom de fleur : Iris 50 (7). Il s'agit d'une calculatrice moderne destinée à la gestion, dotée de circuits intégrés, d'une puissance moyenne.

Jacques Maillet, président d'Intertechnique, compagnon de la Libération (8), devient le P.-D.G. de la C.I.I. Sa notoriété n'eût sans doute jamais dépassé les anti-chambres des conseils d'administration, sans l'amitié et le soutien d'un grand de la politique, connu pendant la Résistance, Jacques Chaban-Delmas. Faisant carrière dans le groupe Rivaud, ce polytechnicien est président d'Intertechnique depuis 1950. Cette société, spécialisée dans les équipements aéronautiques, nucléaires et spatiaux, et dépendant du groupe Dassault, fut rachetée en 1961 par le groupe Rivaud. Jacques Chaban-Delmas en est également actionnaire, minoritaire il est vrai,

(7) Surnommé la « pupille de la Nation ».

(8) Voir Nicolas Fournier et Edmond Legrand, *Dossier C... comme Combines*, Ed. Alain Moreau, 1975.

puisqu'il ne détient que 2 685 actions sur 150 000 (9). Jacques Maillet étant nommé président de la C.I.I., tout naturellement le groupe Rivaud décide d'y mettre « quelques billes » : 10,3 % du capital par le biais de deux de ses filiales (Kali Saint-Thérèse et Intertechnique). Trois ans plus tard, quand Jacques Maillet quittera la C.I.I., le groupe Rivaud revendra sa participation, avec une solide plus-value : 1,362 million de francs. Outre son poste de président d'Intertechnique, Jacques Maillet s'est vu offrir deux sièges d'administrateur dans des filiales de moindre importance du groupe Rivaud : la S.F.I.M. (Société Française d'Instruments de Mesure) et Microfusion. Il n'abandonnera aucune de ces fonctions pendant sa présidence à la tête de la C.I.I. Présidence, il faut bien l'avouer, qui ne suscitera pas que des éloges !

(9) Il les revendra avec une substantielle plus-value en 1970.

French Ordinateur le premier roman industriel français ou la réalité racontée à la manière de la fiction.

Le cadre : l'industrie de l'informatique, de la conception et de la maîtrise de l'ordinateur omniprésent dans la vie moderne et auquel dans un proche avenir chacun sera abonné comme il l'est au gaz ou à l'électricité.

L'enjeu : le maintien de ce secteur clé sous contrôle national en dehors de l'hégémonie des géants américains.

Des personnages à la mesure des décisions historiques bien que quasi-clandestines prises ces dernières années : De Gaulle, Pompidou, les dirigeants de l'informatique française, européenne et américaine, deux grands patrons du secteur privé, Ambroise Roux et Paul Richard, quelques ténors du personnel politique gaulliste ou giscardien, Jean Charbonnel, Michel d'Ornano et surtout un ancien ministre des Finances devenu président de la République qui cautionna deux torpillages : celui de l'ordinateur français puis celui de l'ordinateur européen, faisant d'américanisation et de privatisation les deux maîtres mots du giscardisme. Quant à l'Etat un rôle lui fut réservé celui de bailleur de fonds pour payer la facture énorme (500 milliards d'A.F.) du renoncement national que constitue la fusion C.I.I. Honeywell Bull consommée en 1976.

Ce sont les coulisses du bradage de ce marché du siècle que décrivent Jean-Michel Quatrepont et Jacques Jublin. A la manière des journalistes qui débusquèrent les secrets du Watergate ils ont patiemment enquêté, traqué la vérité dissimulée derrière des documents confidentiels, interrogé les protagonistes même discrets de cette histoire à suspense dont l'issue demeura indécise jusqu'au dernier moment.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00768471 7

59-1195-3-0976

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

